

**COMMUNE DE COURVIERES  
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2014  
PROCES VERBAL**

Lieu : Mairie de Courvières

Président : M. LIEGEON Eric

Secrétaire : Mme DELACROIX Fabienne

Membres présents : tous sauf M. BAZILE Claude, excusé

Ordre du jour :

- Décision budgétaire modificative assainissement
- Fixation du tarif de l'assainissement
- Commissions CFD
- Compte-rendu des différentes commissions communales
- Demandes de dérogations scolaires
- Logement de la mairie
- Echange de terrain MATEUS/COMMUNE/CG
- Travaux d'entretien du centre d'accueil
- Travaux d'entretien du village
- Achat de petits matériels
- Questions diverses

Monsieur le maire ouvre la séance à 20H.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 10 AVRIL 2014**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE ASSAINISSEMENT**

Afin de régler l'appel de fonds pour l'assainissement 2014 à la CFD, il est nécessaire de procéder à des modifications sur le budget assainissement de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de prélever 2 458 € sur l'article 10222 (FCTVA), pour les placer sur l'article 658 (charges diverses de gestion courante).  
*[délibération n°1]*

**FIXATION DU TARIF DE L'ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal rappelle que la CFD a décidé de facturer directement à l'habitant, à partir de 2014, la fraction intercommunale du réseau assainissement.

Les réseaux communaux restent à la charge des communes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir le tarif actuel, soit 50 € pour la part fixe et 1.30 € du m<sup>3</sup> afin de palier au déficit du budget assainissement, consécutif aux importants travaux réalisés. *[délibération n°2]*

## **COMMISSIONS CFD**

La répartition des représentants de la commune entre les différentes commissions de la CFD sera la suivante :

- Développement économique : M. LIEGEON Eric, M. FABRE Yannick
- Finances : M. GRESSET Christophe, M. LIEGEON Thierry
- Sport : M. FABRE Yannick, M. PERRIN Anthony
- Jeunesse : M. FABRE Yannick, Mme MATEUS Blenda, M. JEANNERET Stéphane
- Solidarité : Mme DELACROIX Fabienne, M. VAUCHER Jean-Maurice
- Natura 2000 : Mme DELACROIX Fabienne, M. JEANNERET Stéphane
- Infrastructures : M. GRESSET Christophe, M. GARNIER Claude, M. FABRE Yannick
- Assainissement : M. PERRIN Anthony, M. GARNIER Claude
- Tourisme : M. FABRE Yannick, Mme DELACROIX Fabienne
- Culture/communication : M. FABRE Yannick, Mme MATEUS Blenda
- Animation : M. JEANNERET Stéphane, Mme MATEUS Blenda

## **COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALES**

Les responsables de chaque commission sont intervenus pour faire le point sur les différents dossiers en cours de la commune : état des finances, travaux réalisés, projets à mener, etc...  
Un compte-rendu des différentes réunions extérieures à la commune a été réalisé par les conseillers délégués.

## **DEROGATIONS SCOLAIRES**

La commission école a rencontré les parents qui sollicitaient une demande de dérogation scolaire pour leurs enfants.

Cette rencontre a permis d'échanger et de comprendre les difficultés de chaque partie (parents et commune).

Le risque de fermeture de classe, faute d'effectifs, étant bien réel, le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, de ne pas accorder de dérogations scolaires pour la rentrée prochaine.

Un courrier sera transmis aux familles concernées. *[délibération n°3]*

## **LOGEMENT DE LA MAIRIE**

A partir du 1<sup>er</sup> juin, une famille avec ses deux enfants occupera le logement de la Mairie.

Les conditions de loyer ainsi que les charges restent inchangées.

## **ECHANGE DE TERRAIN M ET MME MATEUS**

La commune ayant réalisé, par erreur, un chemin d'accès sur une parcelle appartenant à M. et Mme MATEUS, une proposition d'échange est à l'étude.

Elle concerne aussi le Conseil Général, propriétaire d'un terrain joignant.

La commune effectue les démarches nécessaires pour régler ce différend.

## **TRAVAUX D'ENTRETIEN DU CENTRE D'ACCUEIL**

Un certain nombre de petits travaux d'entretien ont été réalisés au centre d'accueil (portes, fenêtres, électricité et plomberie).

Les entreprises locales ont été sollicitées pour intervenir rapidement : entreprises LOCATELLI, ARDOUIN et BESSON.

Une modification pour élargir la porte du local de rangement des tables a été décidée.

L'entreprise LOCATELLI est retenue pour réaliser ces travaux.

Le montant de cet aménagement s'élève à 1 129 € TTC

Plusieurs blocs lumineux de secours étant défectueux, les onze blocs seront changés.

A cela, il faut ajouter le remplacement de deux radiateurs hors d'état.

Le devis de M. ARDOUIN pour un montant de 2 500 € TTC est accepté. *[délibération n°4]*

## **TRAVAUX D'ENTRETIEN DU VILLAGE**

La réfection de regards et le remplacement de certaines bordures dans le village ont été effectués par l'entreprise TP VUILLEMIN.

L'entreprise DOLE a réalisé le balayage et le désherbage des rues, la réparation du mur de la Mairie, ainsi qu'un certain nombre de petits travaux dans le village.

Cette entreprise continuera à assurer la tonte des espaces verts.

Christophe CATTET a procédé au nettoyage de la place, à l'entrée du village depuis Boujailles, ainsi qu'à la création d'un parking (accès chapelle), pour un montant de 1 250 €.

## **ACHAT DE PETITS MATERIELS**

Afin de renouveler un certain nombre de matériels vétustes ou dégradés, le conseil municipal décide l'achat de quatre tables de pique-nique, de quatre bacs à fleurs, ainsi que des jardinières pour un montant de 1 500 €. *[délibération n°5]*

## **QUESTIONS DIVERSES**

▣ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, ratifie la composition de la commission appel d'offres et ouverture des plis, commission présidée par le maire.

Titulaires : Christophe GRESSET, Claude BAZILE et Thierry LIEGEON

Suppléants : Yannick FABRE, Fabienne DELACROIX et Anthony PERRIN *[délibération n°6]*

▣ Demande de M. Jean VUILLERMOT pour utiliser gratuitement le centre d'accueil lors du repas annuel des anciens combattants : avis favorable du conseil municipal.

Ce service gratuit remplacera la subvention octroyée auparavant par la commune à l'association des anciens combattants.

▣ Melle PAQUET, domiciliée à Boujailles, souhaiterait utiliser, pour son cheval, un terrain en friches situé en bordure du bois communal (200 m environ après la cabane de chasse en direction du Jura vert).

Ce terrain étant utilisé par des jeunes personnes du village pour pratiquer un sport mécanique, le conseil municipal donne un avis défavorable à cette demande.

▣ Le conseil municipal demande aux utilisateurs de la salle des jeunes de bien vouloir la maintenir propre et en état.

Une poubelle sera mise à disposition pour cette salle.

▣ Sinistre incendie du logement communal rue de Cuvier : suite au feu de cheminée du 30 avril dernier et après avis de l'expert, GROUPAMA ASSURANCES prendra en charge l'intégralité de la réparation, avec le tubage de la cheminée.  
Ces travaux seront réalisés par l'entreprise GODIN de Frasne.

▣ Le défibrillateur placé au centre d'accueil sera transféré dans le sas à l'entrée de la Mairie, cela afin de le rendre plus accessible.

▣ Pour des raisons de propreté et de sécurité, il est décidé de déplacer le container à verre à côté du local communal, rue des écoles.

Une information individuelle sera transmise à la population au moment de ces deux changements.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 23H30.